



# BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

## FORMATION PROFESSIONNELLE / ADULTES

Document mis à jour le 25 février 2020

### OBJECTIFS

Développer les compétences nécessaires au métier de chef d'entreprise agricole.

### DÉBOUCHÉS

Chef d'entreprise agricole, Responsable d'exploitation, Responsable d'atelier de production.

### ORGANISATION

Formation continue de septembre à juin avec un minimum de 8 semaines de stages en entreprise.

### STRUCTURE

- Pilotage de l'entreprise agricole
- Gestion technico-économique et financière
- Gestion du travail
- Techniques de production

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un projet professionnel sérieux et motivé
- Satisfaire à l'entretien de motivation
- Être âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (ex V, CAP, BPA...)

- minimum
- Avoir 12 mois ou plus d'expérience professionnelle à temps plein

### CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE\*

\* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

#### Salariés :

- S'adresser à son fonds d'assurance formation (ex : FAFSEA, FONGECIF...)

#### Demandeurs d'emploi :

- Financements possibles par le Pôle Emploi ou le Conseil Régional Grand Est

### ATOUTS DE LA FORMATION

- Diplôme national de niveau 4 (ex IV) qui permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole
- Programme de formation adapté en fonction des compétences du candidat et de son projet professionnel